

# *SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE et du GENES*

## *CGT et SUD*

---

### **Déclaration sur la sécurité des systèmes d'informations CTR du 9 octobre 2014**

Nous avons signalé les années précédentes avec solennité toute l'importance de l'étude de la sécurité des systèmes d'informations en Comité Technique.

Ces dernières années, les rapports présentés ont recueilli de nombreuses critiques de notre part du fait d'un manque de substance criant. Celui examiné aujourd'hui montre mieux la façon dont l'Insee s'organise dans ce domaine. Le travail récent de concertation a sans doute permis une meilleure prise en compte de nos demandes.

On y voit notamment que la sécurité des données est prise en amont des développements, en coordination avec les autorités ministérielles et interministérielles qui se sont mises en place au fil des années. Nous notons aussi que le réseau des conseillers locaux en sécurité vient d'être réuni. Ce sont là deux exemples que nous interprétons comme des signes encourageants pour continuer à l'amélioration de la sécurité des systèmes d'informations.

Mais nous estimons tout de même que des améliorations sont encore possibles.

Comme nous, vous savez que cette amélioration passe par de la sensibilisation auprès des agents. L'observation des pratiques des agents devraient rendre possible des préconisations compatibles avec les exigences de sécurité. L'exemple de l'utilisation de clés USB pour pallier des problèmes de stockage devrait ainsi trouver des réponses en terme de services et de matériels.

Cette amélioration passe aussi par de la formation des agents chargés de mettre en œuvre les préconisations de sécurité. En effet, nous voyons encore trop souvent des CLS, des logisticien-ne-s, des informaticien-ne-s démuni-e-s pour aider leurs collègues ou lors de partages de locaux avec d'autres administrations.

Dans les établissements, le travail sur la sécurité devrait faire l'objet de discussions en comité technique de proximité comme nous le proposons dans une motion et comme nous le faisons aujourd'hui en CT de Réseau.

Sur le rapport, nous demandons des ajouts pour l'année prochaine, notamment des éléments budgétaires qui éclaireraient certains choix sur l'organisation de l'informatique. Nous demandons aussi l'étude des conséquences des choix de la DISIC (Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication) et du nouveau décret paru cet été qui place l'ensemble du système d'informations de l'État sous la responsabilité du premier ministre tout comme les conséquences de la politique ministérielle sur les stratégies et marges de manœuvre de l'Institut.

Le suivi des partages de locaux devrait aussi être intégré au rapport. Un écrit pédagogique avec une mise en avant des bonnes pratiques pourrait aider certains établissements à construire le partage ou à l'améliorer si besoin. Mais cela pose aussi la question des moyens. L'arrêt des baisses d'affectifs significatives parmi les agents de la sphère logistique et informatique est pour nous un enjeu en terme de sécurité. Enfin, dès lors que l'Insee travaille sur le sujet du « BIG DATA », nous demandons à ce que les problématiques soient intégrées dans les futurs rapports.